



Ville d'Esch-sur-Alzette

Exercice 2013

Article budgétaire : 2/170/707110/99002 titre n°2

Relevé et Rôle Supplétif

de l'impôt foncier pour les exercices 2008 à 2012

au montant de EUR ---- 598 562,20 €----

(en toutes lettres) cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent soixante-deux virgule vingt euros

Etabli à Esch-sur-Alzette, le 12 février 2013

Le chef de service,

Le présent rôle des exercices 2008 à 2011 a été arrêté à la somme de cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent soixante-deux virgule vingt euros par le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette en sa séance du 18/01/2013

Le collège des bourgmestre et échevins,

No

Vu pour être approuvé et arrêté à la somme de cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent soixante-deux virgule vingt euros

Esch-sur-Alzette, le 08/03/2013.

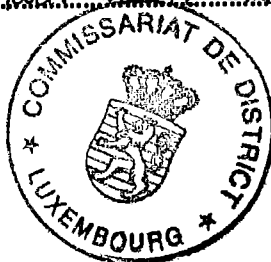
Le conseil communal,

Le président,

Le secrétaire,

No ... 146/13/RB

Vu et ~~arrêté~~ *arrêté* à la somme de cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent soixante-deux euros et vingt cents



Luxembourg, le 08.04.2013
Le commissaire de district,

Jacques Schwachtgen

Marc MEYSEMBOURG
Secrétaire de district
Services Industriels Service Administration et Commercial
Tél. (+352) 54 73 83 454 · Fax : 54 73 83 612
marc.meysembourg@villeesch.lu